



# AVIS PUBLIC

## DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR LA DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT

62 à 66, 4<sup>e</sup> Avenue

AVIS PUBLIC est donné qu'une demande de certificat d'autorisation pour la démolition d'un bâtiment pour l'immeuble suivant : 62 à 66, 4<sup>e</sup> Avenue a été transmise au Comité de démolition.

Le lundi le 6 mai 16h30, à l'hôtel de ville, situe au 111, 4<sup>e</sup> Avenue à Crabtree, le Comité de démolition étudiera la demande de démolition pour 62 à 66, 4<sup>e</sup> Avenue et rendra une décision à cet effet.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un certificat d'autorisation pour la démolition d'un bâtiment doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis public ou dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée, lesquels commentaires écrits pourront être postés à cette adresse :

Pierre Rondeau, directeur général et secrétaire-trésorier  
Municipalité de Crabtree  
111, 4<sup>e</sup> Avenue  
Crabtree (Québec) J0K 1B0

Ou par courriel à l'adresse [info@crabtree.quebec](mailto:info@crabtree.quebec) ;

Pour toute information, veuillez communiquer avec la coordonnatrice à l'urbanisme et à l'environnement au 450-754-3434 poste 234

Donné à Crabtree, ce 25 mai 2022

Joanie Lagarde  
Greffière-trésorière adjointe

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, **Joanie Lagarde**, greffière-trésorière adjointe de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 25 mai 2022 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25 mai 2022.

  
\_\_\_\_\_